

quoique sommaires. « Plus est deu à Jehan Bachelard du Brouillard, pour avoir gardé la porte de Belleville, à la première année de la peste que fust l'an 1520, pour deux moys. 30 sols.

« Plus est deu à Thiennet Montbellet, pour avoir gardé la porte de Fayette, durant l'espace d'une année, appoincté avec luy à 5 livres.

« Plus est deu à Léonard Poyet, charpentier, pour comptes faicts avec luy le 6 de janvier 1523, tant pour avoir faict les cabanes au pont de Pont-Bechet, les barrières de la porte de Fayette, le pont de la porte d'Anse et la tour de la porte des Cordeliers; et lui est deu, pour fin de compte, la somme de 64 livres, 19 sols, 3 deniers.

« Plus est deu à Philibert Duperray, pour reste de la garde de deux moys que feu son père garda la porte de Belleville pour les pestifereux; rabattus quatre sols cinq deniers qu'il devoit, luy est deu de reste 25 sols 7 deniers.

« Plus est deu à Barthélemy de Sarmoise, pour avoir gardé la porte de Belleville l'espace de cinq semaines pour les pestifereux; luy a esté promis . . . 18 sols 9 deniers. »

Le premier article de ce compte nous apprend que l'épidémie a débuté en l'année 1520 et s'est prolongée, sans doute avec des alternatives de déclin et d'activité, comme il arriva dans les épidémies subséquentes, jusque dans l'année 1523, où elle paraît avoir eu sa plus grande intensité avant de disparaître tout à fait. Cette dernière conjecture est d'autant plus probable que, vers la même époque, une épidémie terrible et subite éclatait à Trévoux et forçait les officiers de justice à transporter précipitamment leur tribunal à Beauregard.

D'après des documents puisés par M. Jules Baux dans les archives de la commune de Bourg, la peste régna également dans cette ville de 1521 à 1524.

En juin 1522, les syndics ayant appris, qu'à la suite de dévotions faites à Notre-Dame, la peste avait subitement cessé en Italie, à Saragosse et à Toulouse, arrêterent qu'on